

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 18 JANVIER 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue à huis clos, à distance par téléconférence le 18 janvier 2021 à 19h00.

Sont présents à cette rencontre :

Mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain et Mireille Langlois

Messieurs Hartley Lepage et Marc-Aurèle Blais

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement .

Monsieur Denis Langlois est absent de cette séance.

Assistent également à la séance, Madame Marlyne Cyr, directrice générale et monsieur Henri Grenier, maire

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 22 janvier 2021.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux.

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services Sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public de protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y assister à distance par téléconférence et à prendre part, délibérer et voter à cette dite séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu unanimement :

que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et officiers municipaux puissent y participer à distance par téléconférence.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

02. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2021-01-001

03. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux : séance ordinaire du 14 décembre 2020 et les séances extraordinaires du 17 décembre 2020 (2) et du 21 décembre 2020
5. Adoption des comptes à payer, des listes de dépôts-salaires et des chèques au 31 décembre 2020
6. Dépôt des états des revenus et dépenses au 31 décembre 2020
7. Correspondance
8. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2021-01 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 650 000\$
9. Paiements de factures
10. Covid-19 – résolution pour ratifier l'accès à l'Hôtel de Ville
11. Covid-19 – rémunération du personnel
12. Dépôt du bilan de l'Association de pompiers de Port-Daniel-Gascons 2020
13. Offre de services : piquetage du terrain du CPE par LSAG (Leblanc, Service d'Arpentage et Géomatique Inc.
14. Énergère : offre de services – ajout de 27 luminaires
15. Concours de décorations du temps des fêtes 2020
16. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux
17. Don - Association des pompiers de la municipalité de Port-Daniel-Gascons
18. Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Port-Daniel-Gascons
19. Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Port-Daniel-Gascons
20. Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au
21. Politique sur la consommation d'alcool et de drogues
22. Programme Emploi d'Été Canada
23. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2021
24. Taxes passées dues et vente pour non-paiement de taxes
25. Avenant aux services professionnels en ingénierie – surveillance supplémentaire des travaux – projet trottoirs
26. Budget 2021 – Office Municipal de l'Habitation (OMH)
27. Don de Soudure Jones Enr. - parade du Père Noël et cadeaux aux enfants de la municipalité de Port-Daniel-Gascons
28. Commission de Toponymie : Route Beaudin
29. Demandes d'achat d'accessoires : Service Incendie
30. Subvention – Bibliothèque Bonheur d'Occasion
31. Virée d'autobus scolaire et véhicules sur la propriété de M. Daniel Briand
32. Ouverture et entretien de l'entrée donnant accès à la station de pompage située au 113 et 115, route de la Rivière à Port-Daniel
33. Programme d'aide à la voirie locale – volet accélération des investissements sur le réseau routier local
34. Commission de Toponymie – Bibliothèque Bonheur d'Occasion
35. Prix budgétaires pour l'achat d'une souffleuse
36. Autorisation de destruction de boîtes d'archives – IDNUM Technologie
37. Affaires nouvelles
 - a) Contrat d'entretien ménager et conciergerie – Centre Multifonctionnel
 - b) Contrat de déneigement – secteur Gascons
38. Période de questions
39. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-002

04. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX : SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020 ET LES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 17 DÉCEMBRE 2020 (2) ET DU 21 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que les procès-verbaux de la séance du 14 décembre 2020 et les séances extraordinaires du 17 décembre (2) et du 21 décembre 2020 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-003

05. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DE DÉPÔTS-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que le conseil municipal adopte, par la présente, la liste des dépôts-salaires de #909952 à #910070 et des chèques portant les numéros #914852 à #914879, #130 à #156 (mode transphère) et que les comptes à payer au montant de 98 096.91\$ soient acceptés et payés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale

06. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2020

La directrice générale dépose au conseil municipal les états des revenus et dépenses au 31 décembre 2020.

07. CORRESPONDANCE

Le maire, monsieur Henri Grenier, résume les lettres reçues ou/et envoyées au cours des dernières semaines à savoir :

- ✓ Fondation Communautaire Gaspésie-Les Îles; remerciements pour le support et la contribution de la municipalité dans le cadre du 16^{ième} souper-bénéfice de la fondation;
- ✓ Légion Royale Canadienne; remerciement pour la contribution financière, pour la journée du Souvenir du 11 novembre 2020
- ✓ Berthelot Entreprise Électrique Inc. : vœux des fêtes
- ✓ Remerciement des vœux de fêtes (100^{ième} anniversaire) envoyés à madame Hazel Journeaux McCallion;
- ✓ CPE P'tits coquillages : demande d'appui : amélioration locative et financement. Le conseil municipal a répondu favorablement à cette demande et a transmis une lettre d'appui au CPE.

2021-01-004

08. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-01 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION ET UN EMPRUNT DE 650 000\$

Monsieur Hartley Lepage, conseiller, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2021-01 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 650 000\$ pour l'exécution des travaux d'infrastructure municipales et d'acquisition d'équipements;

- Dépose le projet du règlement numéro 2021-01 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 650 000\$

PROJET
RÈGLEMENT NUMÉRO 2021 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES
EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 650 000\$

ATTENDU que la municipalité de Port-Daniel-gascons désire se prévaloir du pouvoir prévu du deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec;

ATTENDU que des travaux d'infrastructures municipales et de d'acquisition d'équipements sont nécessaires;

ATTENDU que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 18 janvier 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses en immobilisations pour des travaux d'infrastructures municipales et d'acquisition d'équipements pour un montant total de 650 000\$ selon les estimations fournies à l'Annexe A préparé par Madame Marlyne Cyr, directrice générale, laquelle fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 465 000 \$ sur une période de 20 ans et un montant de 185 000\$ sur une période de 10 ans.

ARTICLE 4. Le conseil est autorisé à effectuer annuellement durant le terme de l'emprunt, une portion de revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt conformément à l'article 1072 du Code municipal du Québec.

ARTICLE 5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents ou contrats nécessaires à l'accomplissement des travaux mentionnés aux dispositions du présent règlement

ARTICLE 8. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE A – RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-01

ESTIMATION (À TITRE INDICATIF)

Description	terme	Total
Travaux d'infrastructures	20 ans	

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conversion du réseau d'éclairage municipal ▪ Rénovation – bâtiments municipaux ▪ Travaux routiers 		205 000\$
		160 000\$
		100 000\$
Total terme 20 ans		465 000\$
Acquisition d'équipements	10 ans	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service incendie ▪ Mobilier urbain ▪ Complexe municipal (génératrice) 		12 000\$
		53 000\$
		120 000\$
Total terme 10 ans		185 000\$
TOTAL		650 000\$

2021-01-005

09. PAIEMENTS DES FACTURES

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- ✓ RIM (Réseau Information Municipale); facture reliée à l'abonnement annuel au bulletin de nouvelles quotidien, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 au montant de 285\$ avant taxes;
- ✓ Québec Municipal : facture reliée à l'abonnement annuel 2021-2022 (service Internet) du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022 au montant de 297.14\$ avant taxes;
- ✓ Pôle des technologies propres de la Gaspésie : facture reliée à la participation financière pour l'année 2020-2021 au montant de 25 000\$. Le paiement sera pris dans le projet de développement;
- ✓ TetraTech QI Inc.; facture reliée aux honoraires professionnels au projet AIRRL au montant de 2 775\$ avant taxes (résolution #2020-05-159);
- ✓ Construction LFG Inc. : factures reliées au projet de rénovation et d'agrandissement du centre multifonctionnel;
 - Certificat de paiement #10 au montant de 431 683.63\$ avant taxes;
 - Certificat de paiement #11 au montant de 35 488.29\$ avant taxes;
- ✓ Réseau Biblio de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : facture reliée à la cotisation 2021 (contributions financière et services informatiques) au montant de 10 397.40\$ avant taxes;
- ✓ Englobe Corp. : facture reliée à l'étude géotechnique pour le projet d'eau potable et usée, secteur Gascons au montant de 13 326\$ avant taxes
- ✓ Tourisme & Commerce MRC du Rocher-Percé : facture reliée à la carte de membre 2020-2021 au montant de 928\$ avant taxes.
- ✓ St-Onge & Assels, avocats Inc.:
 - facture reliée aux services rendus et honoraires dans le dossier de lettre d'entente #6 au montant de 872.14\$ avant taxes;
 - facture reliée aux honoraires pour services professionnels rendus pour deux constats d'infraction au montant de 2 674.90\$ avant taxes;
- ✓ Me Katrine St-Pierre, notaire : facture reliée aux honoraires et déboursés dans le dossier d'acquisition de terrain pour le projet de construction de 24 logements pour personnes âgées (résolution no 2020-10-302) au montant de 2, 209.48\$, avant taxes;
- ✓ Soudure Jones Enr. : montant total de 4 factures 16 984.73\$, avant taxes :
 - facture reliée à la fabrication de 3 sapins de Noël en aluminium au montant de 11 970\$, avant taxes (résolution no 2020-11-373)

- facture reliée à la fabrication d'ancrage en aluminium et acier pour les sapins de Noël au montant de 800.65\$, avant taxes
- facture reliée à la livraison, transport et installation des 3 sapins de Noël au montant de 1 514.08\$, avant taxes;
- facture reliée à la location de nacelle et installation de lumières aux sapins de Noël au montant de 2 700\$, avant taxes
- ✓ PG Solutions : montant total de 4 factures, 11 611\$ avant taxes;
- facture reliée à "Suite AccèsCité Territoire" au montant de 896\$, avant taxes;
- facture reliée à "Licence Première Ligne - Serveur" au montant de 494\$, avant taxes;
- facture reliée à "Licence antivirus Bitdefender Cloud Security" au montant de 280\$, avant taxes;
- facture reliée à diverses applications du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 au montant de 9 961\$, avant taxes;
- ✓ Leblanc Services d'Arpentage et Géomatique Inc. : facture reliée aux différentes recherches pour le lot 141-6 ptie au projet de construction de 24 logements pour les personnes âgées au montant de 1 548\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale

2021-01-006 10. COVID-19 – RÉOLUTION POUR RATIFIER L'ACCÈS À L'HÔTEL DE VILLE

Le conseil municipal avait pris la décision que l'Hôtel de ville – Maison LeGrand demeure ouvert à la population et ce, en respectant les consignes sanitaires établies afin de bien protéger les citoyens et le personnel. L'objectif de la municipalité de Port-Daniel-Gascons est de limiter les rencontres et de suivre l'évolution de la situation afin de s'ajuster aux consignes édictées par le gouvernement.

Considérant l'évolution de la situation, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu de ratifier la décision de la directrice générale et monsieur le maire, à savoir :

- D'interdire l'accès à l'Hôtel de ville au public et ce, à compter du jeudi, 17 décembre 2020 jusqu'au 8 février 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-007 11. COVID-19 – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Considérant la situation exceptionnelle du Covid-19 et des répercussions sur le personnel touché par la fermeture, à la population, des services des infrastructures de la municipalité (bibliothèque et aréna) et la recommandation de prioriser le télétravail autant que possible;

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la rémunération du personnel touché par la fermetures des services à la population des infrastructures de la municipalité, le personnel est redéployé, en partie, à

d'autres fonctions et au télétravail, comme s'ils étaient au travail pour la période du 11 janvier au 8 février 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12. DÉPÔT DU BILAN DE L'ASSOCIATION DE POMPIERS DE PORT-DANIEL-GASCONS 2020

La directrice générale dépose, au conseil municipal, le bilan de l'Association de pompiers de Port-Daniel-Gascons 2020.

2021-01-008

13. OFFRE DE SERVICES : PIQUETAGE DU TERRAIN DU CPE PAR LSAG INC.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la proposition de Leblanc Services d'Arpentages et de Géomatique Inc. pour la pose de repères et un certificat de piquetage d'une partie du lot 125-5 au montant de 1 390\$ avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-009

14. ÉNERGÈRE : OFFRE DE SERVICES – AJOUT DE 27 LUMINAIRES

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission proposée par Énergère pour l'ajout de 27 luminaires pour un montant de 17 720.47\$ avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-010

15. CONCOURS DE DÉCORATIONS DU TEMPS DES FÊTES

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accorde aux personnes suivantes un prix de 75\$/chacun (remis par tirage au sort) pour le concours de décorations du temps des fêtes.

District 1 : Dean Dow

District 2 : Louise Dorion

District 3 : Caryne Lantin

District 4 : Charles Blais

District 5 : Pierre-Luc Leblanc

District 6 : Yan Desbois

Remerciements à monsieur Richard Briand du Centre de Rénovation Port-Daniel – BMR pour deux bons d'achat de 25\$ qui ont été gagnés par mesdames Lucette Beaudin et Sylvianne Roussy (prix remis pour leurs crèches)

Adoptée à l'unanimité des conseillers

16. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, monsieur le maire, Henri Grenier ainsi que les conseillères mesdames Sylvie Blais et Mireille Langlois et les conseillers messieurs Marc-Aurèle Blais et Hartley Lepage ont déposé leur déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'ils peuvent avoir dans les immeubles situés sur le territoire de la municipalité et de la MRC du Rocher-Percé et dans les personnes morales, des sociétés, des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont les membres font partie

- 2021-01-011** **17. DON – ASSOCIATION DE POMPIERS DE PORT-DANIEL-GASCONS**
- Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accorde un don au montant de 1 500\$ à l'Association de pompiers de Port-Daniel-Gascons pour le fonctionnement de celle-ci.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers**
- 2021-01-012** **18. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**
- Considérant qu'il est important de se remémorer le code d'éthique et de déontologie, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu qu'un exemplaire sera remis en 2021 à chaque élu municipal de la municipalité qui devra attester en avoir reçu copie et pris connaissance dans un délai de dix (10) jours suivant sa réception.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers**
- 2021-01-013** **19. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**
- Considérant qu'il est important de se remémorer le code d'éthique et de déontologie, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu qu'un exemplaire sera remis en 2021 à chaque membre du personnel de la municipalité qui devra attester en avoir reçu copie et pris connaissance dans un délai de dix (10) jours suivant sa réception.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers**
- 2021-01-014** **20. POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL**
- Considérant qu'il est important de se remémorer cette politique, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu qu'un exemplaire sera remis en 2021 à chaque membre du personnel ainsi qu'à chaque élu municipal qui devront attester en avoir reçu copie et pris connaissance dans un délai de dix (10) jours suivant sa réception.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers**
- 2021-01-015** **21 POLITIQUE SUR LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE DROGUES**
- Considérant qu'il est important de se remémorer cette politique, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu qu'un exemplaire sera remis en 2021 à chaque membre du personnel ainsi qu'à chaque élu municipal qui devront attester en avoir reçu copie et pris connaissance dans un délai de dix (10) jours suivant sa réception.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers**
- 2021-01-016** **22. PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA**
- Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu :
- QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate le directeur des loisirs, culture et tourisme à présenter au nom de la Corporation Touristique de Port-Daniel, une demande d'aide financière dans le cadre du Programme

Emploi d'Été Canada 2021. La demande est pour deux (2) étudiants pour travailler au bureau d'accueil touristique;

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate le directeur des loisirs, culture et tourisme à présenter au nom de la Gestion du Patrimoine, une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Emploi d'Été Canada 2021. La demande est pour un étudiant pour travailler à la Maison LeGrand.

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate le directeur des loisirs, culture et tourisme à présenter au nom du comité des loisirs de Port-Daniel-Gascons une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Emploi Été Canada 2021. La demande est pour sept (7) étudiants pour travailler au camp de jour;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-017

23. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2021

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons nomme la firme Raymond Chabot Grant & Thornton Inc. à titre de vérificateur pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-018

24. TAXES PASSÉES DUES ET VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu :

- ✓ QUE la directrice générale ou la secrétaire-trésorière adjointe soit autorisée à faire parvenir des avis recommandés et non recommandés à tous les contribuables pour les taxes passées dues et que toutes les sommes dues doivent être entièrement payées avant le 1^{er} février 2021. Après cette date, les immeubles seront mis en vente pour taxes impayées. La directrice générale devra accepter les chèques postdatés, les arrangements, prendre en considération ceux qui fournissent un effort raisonnable et mettre en vente ceux qui n'auront pas respecté les derniers arrangements.
- ✓ QUE maître Katrine St-Pierre, notaire, soit mandatée pour préparer la rédaction des désignations des immeubles mis en vente et faire appel à nos conseillers juridiques s'il y a lieu;
- ✓ QUE la directrice générale, conformément à l'article 1023 du Code municipal, soit autorisée à transmettre avant le 18 février 2021 au bureau de la MRC du Rocher-Percé, l'état des immeubles qui doivent être vendus pour le non-paiement de taxes. Les montants totaux dus en dessous de 50\$ ne doivent pas être inclus à la liste, exception faite de toute taxe avant que celle-ci ne soit prescrite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-019

25. AVENANT AUX SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE – SURVEILLANCE SUPPLÉMENTAIRE DES TRAVAUX – PROJET TROTTOIRS

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la proposition d'avenant aux services professionnels d'ingénierie de TetraTech pour ajuster le nombre de visite concernant la surveillance des trottoirs des

rues de la municipalité au montant de 3 300\$ avant taxes et en autorise le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-020

26. BUDGET 2021 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons :

- approuve le budget 2021 de l'Office Municipal de l'Habitation de Port-Daniel-Gascons;
- autorise le versement de 16 759\$ pour la contribution financière de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

27. DON DE SOUDURE JONES ENR. – PARADE DU PÈRE NOËL ET CADEAUX AUX ENFANTS DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité de Port-Daniel-Gascons tient à souligner le geste généreux de Soudure Jones Enr., par leur don de 1 200\$ qui a servi à l'achat de cadeaux de Noël pour tous les enfants de la municipalité. À cet effet, une lettre de remerciements leur sera adressée.

2021-01-021

28. COMMISSION DE TOPONYMIE : RUE BEAUDIN

CONSIDÉRANT QU'un développement domiciliaire de 10 terrains est en préparation et qu'une nouvelle rue sera construite;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire officialiser cette nouvelle rue avec services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle rue porterait le nom de "Rue Beaudin" pour diverses raisons :

- Le projet est parrainé par le propriétaire qui porte le nom de Beaudin
- En 1965, à l'ouverture du nouveau bureau poste de Port-Daniel, madame Françoise Beaudin a été la première maîtresse de poste pour une période de 38 ans;
- Soudure Port-Daniel Inc. appartient à un Beaudin;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu de demander à la Commission de Toponymie d'officialiser le nom "Rue Beaudin" pour le projet en développement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-022

29. DEMANDE D'ACHAT D'ACCESSOIRES – SERVICE INCENDIE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les achats suivants pour le service incendie ainsi que les paiements à leurs réceptions à Aréo-feu pour un montant total de 11 307\$ avant taxes;

- ❖ Achat de 20 gants pour un montant de 4 197\$ avant taxes;
- ❖ Achat de 20 couvre-tout pour un montant 7 110\$ avant taxes;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-023

30. SUBVENTION – BIBLIOTHÈQUE BONHEUR D'OCCASION

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise un versement au montant de 1 000\$ pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale Bonheur d'Occasion. Ce montant sert à l'achat de livres, de fournitures, papeteries, etc... Un état de situation de la subvention reçue en 2020 sera déposé ultérieurement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-024 31. VIRÉE D'AUTOBUS SCOLAIRE ET VÉHICULES SUR LA PROPRIÉTÉ DE M. DANIEL BRIAND

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le versement au montant de 120\$ pour l'année 2021 à monsieur Daniel Briand pour la virée d'autobus scolaires et véhicules sur sa propriété (lot 701-9) selon une entente survenue entre les deux parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-025 32. OUVERTURE ET ENTRETIEN DE L'ENTRÉE DONNANT ACCÈS À LA STATION DE POMPAGE SITUÉE AU 113 ET 115, ROUTE DE LA RIVIÈRE, PORT-DANIEL

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le versement, aux propriétaires, au montant de 100\$/chacun pour l'année 2021 pour l'utilisation de leur entrée privée donnant accès à la station de pompage située au 113 et 115, route de la rivière, Port-Daniel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-026 33. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - volet Accélération des investissements sur le réseau routier local, la municipalité a présenté une demande d'aide financière pour le projet de réfection des routes de la Rivière, Clemville et Chenel ;

CONSIDÉRANT qu'une entente de contribution financière du Programme d'aide à la voirie locale a été conclue entre le ministère des Transports du Québec et la Municipalité de Port-Daniel-Gascons portant le numéro de dossier AIRRL-2018-514 ;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été effectués en totalité, sur les routes Rivière et Chenel, à la satisfaction de la municipalité le 17 septembre 2020 pour un montant total de 1 472 963.11 \$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la Municipalité de Port-Daniel-Gascons confirme la fin du projet de réfection des routes de la Rivière et Chenel et présente les documents demandés au Ministère tel que stipulé dans les modalités de versement de l'aide financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-027 34. COMMISSION DE TOPONYMIE – BIBLIOTHÈQUE BONHEUR D'OCCASION

CONSIDÉRANT QUE madame Gabrielle Roy a fait de fréquents séjours à Port-Daniel (1939 à 1945);

CONSIDÉRANT QUE madame Gabrielle Roy est une écrivaine renommée;

CONSIDÉRANT QUE son roman urbain "Bonheur d'Occasion" a été écrit lors de ses séjours à Port-Daniel et publié en juin 1945;

CONSIDÉRANT QUE madame Roy a écrit "Que j'aime ce coin-ci! Plus je le connais et plus mon attachement est grand." (Port-Daniel, 21 août 1952);

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque municipale a été nommée en l'honneur de madame Gabrielle Roy;

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons demande à la Commission de Toponymie d'officialiser le nom de sa bibliothèque "Bibliothèque Bonheur d'Occasion"

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-028

35. PRIX BUDGÉTAIRES POUR L'ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité détient de plus en plus d'infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des usagers et celle des employés est primordiale;

Quatre prix budgétaires ont été soumis :

Marque	Largeur de déblaiement	Prix
Honda (Chandler)	22 pouces	2 674\$ + txs
Honda (Chandler)	24 pouces	3 674\$ + txs
Yamaha (Paspébiac)	22 pouces	ND
Yamaha (Paspébiac)	24 pouces	2 994\$ + txs

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission de Honda (Chandler) au montant de 2 674\$ + taxes et autorise le paiement à la présentation de la facture et livraison.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-01-029

36. AUTORISATION DE DESTRUCTION DE BOÎTES D'ARCHIVES – IDNUM TECHNOLOGIE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la firme IDNUM Technologie à détruire les 23 boîtes d'archives qu'elle a en sa possession et ce, depuis l'automne dernier, considérant que les dossiers ont été numérisés et transférés sur un disque dur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

37. AFFAIRES NOUVELLES

2021-01-030

A) CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER ET CONCIERGERIE – CENTRE MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU QUE l'article 12.3 du règlement numéro 2018-05 sur la gestion contractuelle permet d'octroyer de gré à gré tout contrat de service qui comporte une dépense supérieure à 25 000\$ et inférieure au seuil obligeant l'appel d'offres public, sous réserve de l'autorisation de la municipalité de Port-Daniel-Gascons.

ATTENDU QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons se déclare satisfait des raisons présentées justifiant le choix d’octroyer un contrat de gré à gré pour une période additionnelle de 5 semaines, soit du 1^{er} février au 7 mars 2021, pour l’entretien général du Centre multifonctionnel.

ATTENDU QUE pour l’attribution du présent contrat, la municipalité de Port-Daniel-Gascons entérine la négociation de gré à gré qui est intervenue entre l’entrepreneur et la directrice générale et par conséquent, accorde son autorisation à l’octroi de ce contrat de gré à gré.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu :

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons accorde à madame Sylvie Garneau le contrat de l’entretien général et de la conciergerie du Centre multifonctionnel pour une période additionnelle, soit du 1^{er} février au 7 mars 2021, au montant forfaitaire négocié de **six cent cinquante dollars (650\$) semaine**, sauf s’il y a location de salles (salle 1 et/ou 2), le montant forfaitaire sera de 800\$/semaine et ce, conformément à la proposition d’offre de service datée du 18 janvier 2021 ;

QUE le maire, monsieur Henri Grenier et la directrice générale, madame Marlyne Cyr sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Port-Daniel-Gascons ledit contrat.

QUE ledit contrat fait partie intégrante de la présente résolution comme s’il était tout au long récité.

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale à publier 2 fois dans le journal Gaspésie Nouvelles un appel d’offres de service pour l’entretien du Centre multifonctionnel, pour la période du 7 mars au 31 décembre 2021.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

2021-01-031

B) CONTRAT DE DÉNEIGEMENT – SECTEUR GASCONS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que le directeur des travaux publics fasse parvenir au contracteur du déneigement – secteur Gascons en l’occurrence Les Entreprises Jean-Paul Parisé, une lettre signifiant l’insatisfaction du travail exécuté lors de la tempête hivernale du 17 janvier dernier.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

38. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ayant donné la possibilité aux citoyens de s’exprimer sur le contenu de la séance, aucune question n’a été acheminée au conseil.

2021-01-032

39. LEVÉE DE LA SÉANCE

L’ordre du jour étant épuisé, monsieur Hartley Lepage propose la clôture et la levée de la séance à 19h55.

Henri Grenier, maire

Marlyne Cyr, directrice générale